

N° 5
Juin
2026

GÉOPORO

ISSN : 3005-2165

Revue de Géographie du PORO



Département de Géographie
Université Péléforo Gon Coulibaly

www.geoporo.net

Indexations



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23980>

SJIF 2025 : 5.325



<https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/947477>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-2165>

COMITE DE PUBLICATION ET DE RÉDACTION

Directeur de publication :

KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en chef :

TAPE Sophie Pulchérie, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

Membres du secrétariat :

- KONAN Hyacinthe, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr DIOBO Kpaka Sabine, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY
- SIYALI Wanlo Innocents, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- COULIBALY Moussa, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- DOSSO Ismaïla, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

1. KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. YAPI-DIAHOU Alphonse, Professeur Titulaire de Géographie, Université Paris 8 (France)
3. ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherches en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
4. VISSIN Expédit Wilfrid, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix -Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
6. DIPAMA Jean Marie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
7. Sylvain BIGOT, Professeur, Université Grenoble Alpes et Chercheur à l'institut des Géosciences de l'Environnement (France)
8. EDINAM Kola, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
9. BIKPO-KOFFIE Céline Yolande, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
10. GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
11. VIGNINOUE Toussaint, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

12. ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
13. -SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
14. -MENGHO Maurice Boniface, Professeur Titulaire, Université de Brazzaville (République du Congo)
15. -NASSA Dadié Désiré Axel, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
16. BROU Yao Telesphore, Professeur, Université de la Réunion (France)
17. -KISSIRA Aboubakar, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Parakou (Benin)
18. KABLAN Hassy N'guessan Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
19. VISSOH Sylvain, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
20. DIBI-ANO Pauline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
21. LOBA Akou Franck Valérie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
22. MOUNDZA Patrice, Professeur Titulaire de Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
23. Jürgen RUNGE, Professeur titulaire de Géographie physique et Géoécologie, Goethe-University Frankfurt Am Main (Allemagne)
24. YANOGO Pawendkissgou Isidore, Professeur Titulaire de Géographie, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

COMITE DE LECTURE INTERNATIONAL

1. KOFFI Simplicie Yao, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
2. Sandra ROME, Maître de Conférences, Université Grenoble Alpes (France)
3. KOFFI Yeboué Stephane Koissy, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
4. KOUADIO Nanan Kouamé Félix, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
5. KRA Kouadio Joseph, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
6. TAPE Sophie Pulchérie, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
7. ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
8. ALLA kouadio Augustin, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
9. DINDJI Médé Roger, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
10. DIOBO Kpaka Sabine Epse Doudou, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
11. KOFFI Lath Franck Eric, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

12. KONAN Hyacinthe, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
13. KOUDOU Dogbo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
14. SILUE Pebanangnanan David, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
15. FOFANA Lancina, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
16. GOGOUA Gbamain Franck, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
17. ASSOUMAN Serge Fidèle, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
18. DAGNOGO Foussata, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
19. KAMBIRE Sambi, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
20. KONATE Djibril, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
21. ASSUE Yao Jean Aimé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
22. GNELE José Edgard, Maitre de conférences en Géographie, université de Parakou (Benin)
23. KOFFI Yao Jean Julius, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
24. -MAFOU Kouassi Combo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
25. SODORE Abdoul Azise, Maître de Conférences en Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
26. ADJAKPA Tchékpo Théodore, Maître de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
27. BOKO Nouvewa Patrice Maximilien, Maitre de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
28. YAO Kouassi Ernest, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
29. RACHAD Kolawolé F.M. ALI, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
30. DIOMANDE Gondo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

1. Le manuscrit

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : **Titre** (en français et en anglais), **Coordonnées de(s) auteur(s)**, **Résumé et mots-clés** (en français et en anglais), **Introduction** (Problématique ; Objectif(s) et Intérêt de l'étude compris) ; **Outils et Méthodes** ; **Résultats** ; **Discussion** ; **Conclusion** ; **Références bibliographiques**. **Le nombre de pages du projet d'article** (texte rédigé dans le logiciel Word, Book antiqua, taille 11, interligne 1 et justifié) **ne doit pas excéder 15**. Écrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique. En dehors du titre de l'article qui est en caractère majuscule, tous les autres titres doivent être écrits en minuscule et en gras (Résumé, Mots-clés, Introduction, Résultats, Discussion, Conclusion, Références bibliographiques). Toutes les pages du manuscrit doivent être numérotées en continu. Les notes infrapaginales sont à proscrire.

Nota Bene :

-Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

-Tous les nom et prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans les références bibliographiques.

-La pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 16 ou p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

-En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

-Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes.

-Plan : Titre, Coordonnées de(s) auteur(s), Résumé, Introduction, Outils et méthode, Résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques.

-L'année et le numéro de page doivent accompagner impérativement un auteur cité dans le texte (Introduction – Méthodologie – Résultats – Discussion). Exemple : S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35), (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7).

1.1. Le titre

Il doit être explicite, concis (16 mots au maximum) et rédigé en français et en anglais (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras et Centré avec un espace de 12 pts après le titre).

1.2. Le(s) auteur(s)

Le(s) NOM (s) et Prénom(s) de l'auteur ou des auteurs sont en gras, en taille 10 et aligner) gauche, tandis que le nom de l'institution d'attache, l'adresse électronique et le numéro de téléphone de l'auteur de correspondance doivent apparaître en italique, taille 10 et aligner à gauche.

1.3. Le résumé

Il doit être en français (250 mots maximum) et en anglais. Les mots-clés et les keywords sont aussi au nombre de cinq. Le résumé, en taille 10 et justifié, doit synthétiser le contenu de l'article. Il doit comprendre le contexte d'étude, le problème, l'objectif général, la méthodologie et les principaux résultats.

1.4. L'introduction

Elle doit situer le contexte dans lequel l'étude a été réalisée et présenter son intérêt scientifique ou socio-économique.

L'appel des auteurs dans l'introduction doit se faire de la manière suivante :

-Pour un seul auteur : (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7) ou B. M. R. N. ZOUHOULA (2021, p7)

-Pour deux (02) auteurs : (K. S. DIOBO et S. P. TAPE, 2018, p202) ou K. S. DIOBO et S. P. TAPE (2018, p202)

-Pour plus de deux auteurs : (S. Y. KOFFI *et al.*, 2023, p35) ou S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35)

Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.5. Outils et méthodes

L'auteur expose l'approche méthodologique adoptée pour l'atteinte des résultats. Il présentera donc les outils utilisés, la technique d'échantillonnage, la ou les méthode(s) de collectes des données quantitatives et qualitatives. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.6. Résultats

L'auteur expose les résultats de ses travaux de recherche issus de la méthodologie annoncée dans "Outils et méthodes" (pas les résultats d'autres chercheurs).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua, Taille 11 en gras), 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua, Taille 11 gras italique), 1.1.1. Troisième niveau (Book antiqua, Taille 11 italique). Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.7. Discussion

Elle est placée avant la conclusion. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié. L'appel des auteurs dans la discussion doit se faire de la manière suivante :

-Pour un auteur : (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7) ou B. M. R. N. ZOUHOULA (2021, p7)

-Pour deux (02) auteurs : (K. S. DIOBO et S. P. TAPE, 2018, p202) ou K. S. DIOBO et S. P. TAPE (2018, p202)

-Pour plus de deux auteurs : (S. Y. KOFFI *et al.*, 2023, p35) ou S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35)

1.8. Conclusion

Elle doit être concise et faire le point des principaux résultats. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.9. Références bibliographiques

Elles sont présentées en taille 10, justifié et par ordre alphabétique des noms d'auteur et ne doivent pas excéder 15. Le texte doit être justifié. Les références bibliographiques doivent être présentées sous le format suivant :

Pour les ouvrages et rapports : AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

Pour les articles scientifiques, thèses et mémoires : TAPE Sophie Pulchérie, 2019, « *Festivals culturels et développement du tourisme à Adiaké en Côte d'Ivoire* », Revue de Géographie BenGéO, Bénin, 26, pp.165-196.

Pour les articles en ligne : TOHOZIN Coovi Aimé Bernadin et DOSSOU Gbedegbé Odile, 2015 : « *Utilisation du Système d'Information Géographique pour la restructuration du Sud-Est de la ville de Porto-Novo, Bénin* », Afrique Science, Vol. 11, N°3, <http://www.afriquescience.info/document.php?id=4687>. ISSN 1813-548X, consulté le 10 janvier 2023 à 16h.

Les noms et prénoms des auteurs doivent être écrits entièrement.

2. Les illustrations

Les tableaux, les figures (carte et graphique), les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis (centré), placé en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). La source (centrée) est indiquée en-dessous du titre de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. Annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte. Les cartes doivent impérativement porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle. Le manuscrit doit comporter impérativement au moins une carte (Carte de localisation du secteur d'étude).

Indexations



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23980>

SJIF 2025 : 5.325



<https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/347477>



<https://portal.isn.org/resource/ISSN/3005-2165>

SOMMAIRE

1	<u>ANALYSE STATISTIQUE DES PARAMETRES MORPHOMETRIQUES DU BASSIN ET SOUS-BASSINS VERSANTS DE LA LOEME AU SUD-OUEST DE LA REPUBLIQUE DU CONGO</u> NGOUALA MABONZO Médard N° Page : 1-13
2	<u>DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET BESOINS EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE D'ALLADA</u> NGOUALA MABONZO Médard N° Page : 14-27
3	<u>SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) ET ACTIVITÉS DE DURABILITÉ POUR LA PRÉSERVATION DES ZONES ET/OU AIRES PROTÉGÉES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CACAO (SACO) AUPRÈS DE SES COOPÉRATIVES</u> ZOMBO Jean Philippe N° Page : 28-39
4	<u>INCIDENCES DE LA DISPARITE DE L'OFFRE DE TRANSPORT SUR LA MOBILITE ENTRE LES COMMUNES DE THIONCK-ESSYL ET DE SANTHIABA MANJAQUE (REGION DE ZIGUINCHOR, SUD-OUEST DU SENEGAL)</u> COLY Roger, NDOUR Salemond, SENE Abdourahmane Mbade N° Page : 40-55
5	<u>POLITIQUES URBAINES ET EQUIPEMENT DE LA VILLE DE VAVOUA AU CENTRE OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE</u> ASSANGBE Clarisse YAO Kouassi Ernest N° Page : 56-70
6	<u>VOLS DE MOTO DANS LA VILLE DE TOUMODI : ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES</u> AFFORO Guy Matthieu Ettien, N'GUETTA Yah Edwige Bénédicte épouse GBOKO, SYLLA Makémissa, KOFFI Brou Émile N° Page : 71-83
7	<u>RYTHME CLIMATIQUE ET EVOLUTION DES MALADIES LIEES A L'EAU A PARAKOU</u> AHODJIDE Soulémane, KOMBIENI M. Frédéric, VODOUNOU K. Jean-Bosco N° Page : 84-100
8	<u>EXPLOITATION DU BOIS-ÉNERGIE ET VULNÉRABILITÉ DES ÉCOSYSTÈMES DE SAVANE DANS LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA AU NORD DU BURKINA FASO</u> OUOBA Pounyala Awa N° Page : 84-113
9	<u>IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA BIOMASSE DANS LA RESERVE DE BIOSPHERE DE GADABEDJI AU CENTRE SUD DU NIGER</u> IBRAHIM MOUSSA Saidou, MAHAMADOU MOUDI Rachid, SOULEY Kabirou N° Page : 114-124
10	<u>VARIABILITÉ PLUVIOMÉTRIQUE ET PRODUCTION DE LA MANGUE DANS LE DÉPARTEMENT DE FERKESSÉDOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> SILUE Wongnigue, ASSEMIAN Assiè Emile, KOFFI Kan Alexis N° Page : 125-138
11	<u>DYNAMIQUE DES PARCOURS DE LA ZONE PASTORALE DE NIISSA AU BURKINA FASO</u> ZONGO Abdoul Rasmané, YARGA Hahadoubouga Paul, KOLLOGO Philippe, OUÉDRAOGO Lucien, YAMÉOGO Lassane N° Page : 139-153

12	<u>DISTRIBUTION ECOLOGIQUE DE VITEX DONIANA (SWEET) ET PRESSIONS ANTHROPIQUES DANS LA BASSE VALLEE DE L'OUEME AU SUD EST DU BENIN</u> PANOUMASSI MINNAHI CAROL WESLEY, ODJOUBERE JULES N° Page : 154-168
13	<u>TENDANCES DES TEMPERATURES ET DES PLUIES EXTREMES EN AFRIQUE DE L'OUEST : CAS DE LA STATION SYNOPTIQUE DE LOME, GRAND LOME, TOGO</u> Kossi KOMI N° Page : 169-179
14	<u>SYSTEME DE REGULATION DU FONCIER DANS LA COMMUNE URBAINE DE BIRNI N'GAOURE (REGION DE DOSSO)</u> HASSANE SALEY Alimatou, DAMBO Lawali, ANDRES Ludovic N° Page : 180-192
15	<u>CONTRIBUTION DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA REALISATION DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES ET LEUR ACCES A LA TERRE : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE KAMBILA, CERCLE DE KATI, AU MALI</u> Antoinette AKPLOGAN, Modibo Zoumana COULIBALY, Bagara Z. COULYBALY N° Page : 193-206
16	<u>IMPACTS DES PRATIQUES AGROPASTORALES SUR LA QUALITÉ DES RESSOURCES EN EAU DE LA COMMUNE DE OUINHI</u> GANDJI Gbènkpon Constantin, OGOUWALE Romaric, YABI Ibouaïma N° Page : 207-221
17	<u>LES DÉTERMINANTS DE LA DÉPÉDITION SCOLAIRE DANS LA SOUS PRÉFECTURES DE DABOU</u> One Enoc GUEDE N° Page : 222-236
18	<u>OBSTACLES À LA CULTURE NUMÉRIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA VILLE DE YAMOOUSSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Yao Julien N° Page : 237-250
19	<u>LE ROBINET, UN COMMUN À GÉRER DANS LES CÉLIBATORIUM DE LA VILLE DE KOUDOUGOU (BURKINA FASO)</u> Abdoul Karim BAZIE N° Page : 251-259
20	<u>ANALYSE DE CORRELATION ENTRE L'ANTHROPISATION DES SOLS ET LA VARIABILITE CLIMATIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE JACQUEVILLE</u> ZONKOUAN- KOUAME Badjo Ruth Virginia N° Page : 260-270
21	<u>CROISSANCE DE L'ÉGLISE VASES D'HONNEUR À ABIDJAN : ENTRE TERRITOIRES, RÉSEAUX ET STRATÉGIES D'EXPANSION</u> YAO Adou Yao Emmanuel, NASSA Dabié Désiré Axel N° Page : 271-286
22	<u>CONTRASTES GRANULOMETRIQUES ET RESILIENCE COTIERE ENTRE MBOUR ET DJIFFER (PETITE-COTE, SENEGAL)</u> Djiby YADE, Mamadou THIOR, Tidiane SANE, Ibra FAYE, El hadji Balla Dieye N° Page : 287-302
23	<u>PERMANENCES ET DIVERSITES RITUELLES DU POST-PARTUM EN COTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE CHEZ LES PEUPLES SENOULO, EBRIE ET BAOULE</u>

	Aya Larissa Clotilde N'GUESSAN, Boua André AOUA, Yao Jean-Aimé ASSUE N° Page : 303-313
24	<u>CRISES CLIMATIQUES ET STRATEGIES DE RESILIENCE DES PRODUCTEURS PAR LES VARIETES A CYCLE COURT DANS LE POLE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE 5 (BENIN)</u> Guy Cossi WOKOU N° Page : 314-328
25	<u>PROFIL EPIDEMIOLOGIQUE ET CHOIX THERAPEUTIQUES LIES AUX PRATIQUES MECANIKES CHEZ LES REPARATEURS AUTO-MOTO A KORHOGO</u> Faustin GUEI, YEDONUGBO Brou Emmanuel, Didier Kouamé KONAN, Émile Brou KOFFI N° Page : 329-342
26	<u>CRISE SECURITAIRE ET INSECURITE ALIMENTAIRE DES POPULATIONS DANS LA COMMUNE DE KAYA AU BURKINA FASO</u> Dobéni Abdoulaye DOFINI, Dayangnéwendé Edwige NIKIEMA, Pawendkissou Isidore YANOGO N° Page : 343-356
27	<u>IMPACT DES VARIATIONS CLIMATIQUES SUR LA CULTURE DU RIZ DANS LA REGION DE GBÊKÊ : ANALYSE DU BILAN HYDRIQUE PAR FACETTE TOPOGRAPHIQUE</u> Christian Michel LATH, Saï Pou SOUMAHORO, Kouakou Jonathan GNIAMIEN N° Page : 357-371
28	<u>COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : QUEL PROFIL INSTITUTIONNEL DES ONG DE BOUAKÉ ? (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> SILUE Yessongui Lucien, KOUAKOU Bah N° Page : 372-386
29	<u>VALORISATION DE BIOGAZ DANS LES UNITES DE TRANSFORMATION DU MANIOC EN GARI DANS LA COMMUNE DE KETOU AU SUD BENIN</u> Cyrille TCHAKPA N° Page : 387-395
30	<u>L'EXPLOITATION ARTISANALE DU GRAVIER PAR LES FEMMES, DANS LA VILLE DE TAHOUA</u> IBRAHIM Younoussi N° Page : 396-409
31	<u>STRATEGIES DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE SEL DANS LES TERROIRS DE BASSE ET MOYENNE CASAMANCE (SUD DU SENEGAL)</u> COLY Kémo, SANE Yancouba, FALL Aïdara Chérif Amadou Lamine, DIOP Mame Diarra N° Page : 410-422
32	<u>RESEAUX, DYNAMIQUES MIGRATOIRES ET INTEGRATION SOCIOÉCONOMIQUE DES RESSORTISSANTS BURKINABÉS VERS/À ABIDJAN</u> Konan Talibet Kouacou Yves-Rhodrigue, KOUADIO Datté Anderson, Aloko-N'Guessan Jérôme N° Page : 423-437
33	<u>PRATIQUES D'AMENAGEMENT : ENTRE DIVERSITE ET HOMOGENEITE VEGETALE SUR LES SITES ETUDIES DE BADAGUICHIRI, NIGER</u> Sala Harouna Yanoussa, Bahari Ibrahim Mahamadou N° Page : 438-452
34	<u>BONNES PRATIQUES A PRENDRE EN COMPTE POUR MONTER UN SYSTEME DURABLE EN APICULTURE DANS LE NORD-BENIN</u> Estelle Carine F. AKPOVO, Euloge OGOUWALE, Pocoun Damè KOMBIENOU N° Page : 453-467
35	<u>GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES EN EAU DU SOUS-BASSIN DE SISSILI (LAN ET KONZIO) AU BURKINA FASO</u>

	Fatimata SANOGO, Fatoumata KABORE, Ignace BAGRE, Blami DIALLO N° Page : 468-480
36	<u>HERITAGES COLONIAUX ET EVOLUTION DES MODES DE GESTION DES RESERVES DE FAUNE DE BONTIOLI, BURKINA FASO</u> SOME Touobèwèrè Noël N° Page : 481-492
37	<u>EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DES SYSTÈMES DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LA COMMUNE DE DJIDJA AU SUD BÉNIN</u> GUEDENON Dèhou Janvier, DOVONOU Sègbégnon Nicole, IDRISSOU Akim Babatoundé, GIBIGAYE Moussa N° Page : 493-507
38	<u>HABITAT ET EXPOSITION A LA CHALEUR : ANALYSE COMPARATIVE DES QUARTIERS PRECAIRES ET RESIDENTIELS A ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)</u> Salif Sangare, Brama Kone, Adja Ferdinand Vanga, Etienne Yao Kouakou, Madina Doumbia, Iba Dieudonné Dely, Guéladio Cissé N° Page : 508-519
39	<u>OCCUPATION DU SOL ET CONFORT THERMIQUE EN MILIEU TROPICAL URBAIN : UNE ANALYSE SPATIALE DES JOURNEES CHAUDES A ABIDJAN</u> Yao Anicet ZOUZOU, Iba Dieudonné DELY, Brama KONE, Madina DOUMBIA, Bernard Ossey YAPO, Guéladio CISSÉ N° Page : 520-534
40	<u>ALIMENTATION DES POPULATIONS EN PERIODE DE SOUDURE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE SIRASSO (région du Poro)</u> YEO Bèh N° Page : 535-547
41	<u>PERCEPTION PAYSANNE DES POTENTIALITÉS FERTILISANTES DES LIGNEUX DANS LE SYSTÈME PARCS AGROFORESTIERS DE KOKOLOGHO (PROVINCE DU BOULKIEMDÉ : BURKINA FASO)</u> Joël OUEDRAOGO, Frédéric BATIONO, Zelbié BASSOLE, Yélézouomin Stéphane Corentin SOME No Page : 548-559
42	<u>TRANSFORMATIONS URBAINES A DIEGONEFLA : CROISSANCE SPATIALE, MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENJEUX DE GOUVERNANCE LOCALE</u> N'Dri Ernest KOUADIO, Abou DIABAGATE, Brice Lauria Amani KOUADIO N° Page : 560-574
43	<u>DYNAMIQUE DE LA CULTURE DE L'ANACARDE ET EMERGENCE DES CONFLITS RURAUX DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KARAKORO</u> YÉO Watagaman Paul, YÉO Siriki, YÉO Navanhan, Arsène DJAKO N° Page : 575-587
44	<u>VULNERABILITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE DEPARTEMENT DU COUFFO (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST)</u> MAMA Justin A., WOKOU Guy, YABI Ibouaïma N° Page : 588-602
45	<u>SAISONNALITÉ CLIMATIQUE ET PRÉVALENCE DU PALUDISME DANS LA SOUS-PREFECTURE DE SAMANZA (EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Kouadio Achille, KOFFI Kan Alexis, KOUASSI Yao Dieudonné N° Page : 603-617
46	<u>DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES COMMERCIALES INFORMELLES ET MUTATIONS DU PAYSAGE URBAIN DE YAMOOUSSOKRO EN CÔTE D'IVOIRE</u> Moussa KONE

	N° Page : 618-628
47	<u>CONTRAINTES A LA GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES PROJETS D'AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES A ADJOHOUN DANS LA BASSE MOYENNE VALLEE DE L'OUEME AU BÉNIN</u> BASSAOU Razakou, ISSA Mama-Sanni, DJESSONOU Sèngla Franco-Néo Camus, OGOUWALÉ Euloge N° Page : 629-642
48	<u>CONTEXTE DE L'AVÈNEMENT DES EXPLOITATIONS AURIFÈRES SEMI MÉCANISÉES EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DE L'EXPLOITATION ILLÉGALE DE LA MINE DE PAPARA</u> DOH Franck Thibaut, KONAN Hyacinthe Kouame N° Page : 643-655
49	<u>ENSEIGNANT ROBOT ET RESPONSABILISATION DU SUJET APPRENANT</u> KOUASSI Kouakou Valère N° Page : 656-669
50	<u>STRATEGIES DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE SEL DANS LES TERROIRS DE BASSE ET MOYENNE CASAMANCE (SUD DU SENEGAL)</u> COLY Kémo, SANE Yancouba, FALL Aïdara Chérif Amadou Lamine, DIOP Mame Diarra N° Page : 670-681
51	<u>REGARD CRITIQUE SUR LA TYPOLOGIE DES PRODUITS UTILISÉS DANS L'ACTIVITÉ DE TEINTURERIE ARTISANALE DE BAZIN ET RISQUES SANITAIRES : CAS DU QUARTIER HABITAT-EXTENSION, DANS LA COMMUNE D'ADJAMÉ (CÔTE D'IVOIRE)</u> SYLLA Yaya N° Page : 682-691
52	<u>LES POTENTIALITES NATURELLES ET LES FACTEURS ANTHROPIQUES, COMME DETERMINANTS DE LA DYNAMIQUE MIGRATOIRE DANS LE DISTRICT AUTONOME DES MONTAGNES</u> DAN Goussoua Achille, MAFOU Kouassi Combo, HINO Kouya N° Page : 692-705
53	<u>INEGALITES DE GENRE ET ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE DES FEMMES RURALES DE LA SOUS-PREFECTURE DE SOUBRE (COTE D'IVOIRE)</u> Akotto Ulrich Odilon ASSI N° Page : 706-716
54	<u>DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET MOBILITÉ URBAINE DANS UNE LOCALITÉ EN MUTATION : LE CAS DE NAPIÉLÉDOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Lath Franck-Éric N° Page : 717-728
55	<u>PH, CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE ET GRANULOMÉTRIE DES SOLS AGRICOLES APRÈS AMÉNAGEMENTS DU MARIGOT DE BIGNONA AU SENEGAL</u> Léopold Mougabie BADIANE, Babacar Sadikh YATTE, Boubou Aldiouma SY, Adrien COLY N° Page : 729-742
56	<u>CADRES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DE L'ACCÈS AU FONCIER ET À L'IMMOBILIER À N'DJAMÉNA AU TCHAD : ENTRE NORMES FORMELLES ET PRATIQUES INFORMELLES</u> Labary KIRBÉ, N'Dilbé TOB-RO, Ernest HAOU N° Page : 743-757
57	<u>LES IMPACTS DE LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2023 SUR LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES EN CÔTE D'IVOIRE</u> KLO Fagama N° Page : 758-767

58	REVENU, GENRE ET TERRITOIRE : LES LEVIERS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE <u>L'ACTION CLIMATIQUE DES MÉNAGES RIVERAINS DE LA FORÊT DE WARI-MARO AU BÉNIN</u> Raïssa Chimène JEKINNOU, Maman-Sani ISSA, Moussa WARI ABOUBAKAR N° Page : 768-777
59	<u>USAGE DES MEDIAS SOCIAUX DANS LA COMMUNICATION PUBLIQUE DU DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN EN COTE D'IVOIRE.</u> OKOU DENIS ROMEO BOLOU N° Page : 778-790
60	<u>LA MASSIFICATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC DANS LA VILLE DE BOUAKE</u> Amenan Justine KOUADIO, Zady Edouard ZOGBO, Konan KOUASSI, Arsène DJAKO N° Page : 791-783
61	<u>DYNAMIQUES DES PRESSIONS ANTHROPIQUES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX MULTI-SOURCES DANS LES RETENUES D'EAU DU DISTRICT DES SAVANES (CÔTE D'IVOIRE) : DE LA CONTAMINATION PHYSICO-CHIMIQUE À L'IMPASSE DE LA POTABILISATION</u> Klo Lydie KONE, Pébanagnanan David SILUE N° Page : 784-798
62	<u>ATTITUDES ET PRATIQUES DES USAGERS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS À OUAGADOUGOU : UN DÉFI POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE</u> Stanislas Marie Maximilien BAMAS N° Page : 799-813
63	<u>ANALYSE DES RISQUES SANITAIRES ET PREVALENCE DES PATHOLOGIES ENVIRONNEMENTALES CHEZ LES CONSOMMATEURS DE LA VIANDE DE PORC DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON (CÔTE D'IVOIRE)</u> Mathieu Gnanké NIAMKE N° Page : 814-822

CONTEXTE DE L'AVÈNEMENT DES EXPLOITATIONS AURIFÈRES SEMI MÉCANISÉES EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DE L'EXPLOITATION ILLÉGALE DE LA MINE DE PAPARA

DOH Franck Thibaut

Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo / Franck1994doh@gmail.com / 0709374993

KONAN Hyacinthe Kouame

Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo / konanhyacinthe@gmail.com / 0707255083

Résumé

Dans le nord de la Côte d'Ivoire, plus particulièrement dans la sous-préfecture de Papara, l'orpaillage illégal a pris une place importante dans l'économie des populations, devenant une occupation au même titre que l'agriculture et l'élevage. Cependant, cette activité entraîne de nombreux problèmes socioéconomiques et environnementaux. Face à cette situation, la mise en place d'une exploitation aurifère semi mécanisée est vue comme une alternative à cette exploitation irrégulière. L'objectif de cet article est d'étudier, à travers les sites de Papara le contexte de mise en œuvre de cette politique minière. La démarche méthodologique adoptée combine l'observation des sites d'orpaillage, de l'enquête sur le terrain auprès des orpailleurs et les propriétaires terriens. Les résultats de cette recherche montrent que l'exploitation semi mécanisée de Papara est mise en service dans un contexte où l'orpaillage illégal a contribué à l'instauration de nombreux problèmes sociaux ainsi qu'une dégradation significative de l'environnement. La mise en place de l'exploitation semi mécanisée s'inscrit dans la dynamique de la formalisation de l'activité avec la création des coopératives et la création d'école de formation en mine pour une exploitation plus rationnelle des ressources.

Mots clés : Papara, environnement, formalisation, orpaillage illégal

CONTEXT OF THE EMERGENCE OF SEMI-MECHANIZED GOLD MINING IN IVORY COAST: THE CASE OF THE ILLEGAL EXPLOITATION OF THE PAPARA MINE

Summary

In northern Côte d'Ivoire, particularly in the sub-prefecture of Papara, illegal gold mining has become a significant part of the local economy, on par with agriculture and livestock farming. However, this activity leads to numerous socioeconomic and environmental problems. Faced with this situation, the implementation of semi-mechanized mining is seen as an alternative to this irregular exploitation. The objective of this article is to study, through the lens of the Papara mining sites, the context in which this mining policy is implemented. The methodological approach adopted combines observation of gold mining sites, field surveys with miners and landowners, and interviews with village authorities. The results of this research show that the semi-mechanized mining operation in Papara is being implemented in a context where irregular gold mining has contributed to the establishment of numerous social problems as well as significant environmental degradation. The introduction of semi-mechanized mining is part of the trend towards formalizing the activity with the creation of cooperatives and the establishment of mining training schools for a more rational exploitation of resources.

Keywords: Papara, environment, formalization, illegal gold mining

Introduction

L'orpaillage est une activité ancienne et même séculaire dans plusieurs régions du monde (Doucouré B., 2014, p48). Cette activité constitue, aujourd'hui, une source de revenus directs et indirects pour des millions de personnes (Petit-Roulet R., 2024, p11). Elle a connu une intensification significative dans le nord de la Côte d'Ivoire à partir de la crise politico-militaire de 2002. Cette crise a favorisé l'essor de l'orpaillage irrégulier en raison du relâchement du contrôle étatique. À cela s'ajoute la recherche de nouvelles sources de revenus par les populations. Cependant, l'orpaillage entraîne de nombreux problèmes socioéconomiques et environnementaux sévères notamment l'insécurité dans les villages, les problèmes alimentaires et la dégradation de l'environnement (Cissé. F.B., 2019, p104). Ces problèmes nécessitent des solutions durables. De ce fait, l'État ivoirien a entrepris d'encadrer le secteur à travers la promotion de pratiques responsables d'exploitation aurifère depuis 2014, notamment par l'octroi de permis d'exploitation semi-artisanale, dans le but de formaliser l'activité et de réduire les impacts négatifs (code minier 2014, article 68 et 145). L'objectif poursuivi par l'État est d'assurer une meilleure organisation, une exploitation plus rationnelle des ressources et une réduction des impacts négatifs liés aux pratiques informelles. En dehors de ce cadre défini par l'État, les localités qui abritent les sites ont leur contexte propre de développement de la filière aurifère semi mécanisé. Dans le cas de Papara, quel est le contexte dans lequel les sites semi mécanisés ont été mise en place? L'objectif de cet article est d'étudier, à travers les sites de Papara le contexte de mise en œuvre de cette politique minière. L'hypothèse sous-jacente est que le cadre de la mise en place de l'exploitation semi-mécanisée de l'or dans la sous-préfecture de Papara repose sur une combinaison de facteurs institutionnels, socio-économiques et environnementaux. L'étude du contexte de mise en place de l'exploitation semi-mécanisée de l'or dans la sous-préfecture de Papara présente un intérêt scientifique. Elle offre un cadre d'analyse des impacts socioéconomiques et environnementaux liés à la déforestation, à la pollution des sols et des cours d'eau. Elle fournit également des données essentielles pour la gouvernance locale et nationale, en appui à la régulation, à la formalisation des activités et à la mise en place de stratégies de gestion durable des ressources naturelles.

1. Outils et méthodes de collecte de données

1.1. Présentation de la zone d'étude

La sous-préfecture de Papara est située à l'extrême nord de la Côte d'Ivoire, dans le département de Tengréla (figure 1). Elle est connue pour être la sous-préfecture ivoirienne la plus septentrionale et pour son poste-frontière avec le Mali, situé à seulement 3 km. Ce qui lui confère une position géographique stratégique de "porte d'entrée" septentrionale du pays. Elle compte 11 villages et se caractérise par un paysage de savane soudanaise, marqué par une végétation de hautes herbes et d'arbres clairsemés comme le baobab, le néré et le karité. Le relief est globalement plat, bien que parsemé de quelques plateaux. Le climat est de type soudano-sahélien, avec deux saisons bien distinctes : Une longue saison sèche (novembre à mai), influencée par l'harmattan, un vent sec et poussiéreux venant du Sahara et une saison des pluies (juin à octobre), où l'essentiel des précipitations permet le développement des activités agricoles. Outre ces occupations, l'extraction minière artisanale est pratiquée par les populations depuis plusieurs années. Cette activité a d'énormes conséquences sur l'environnement.

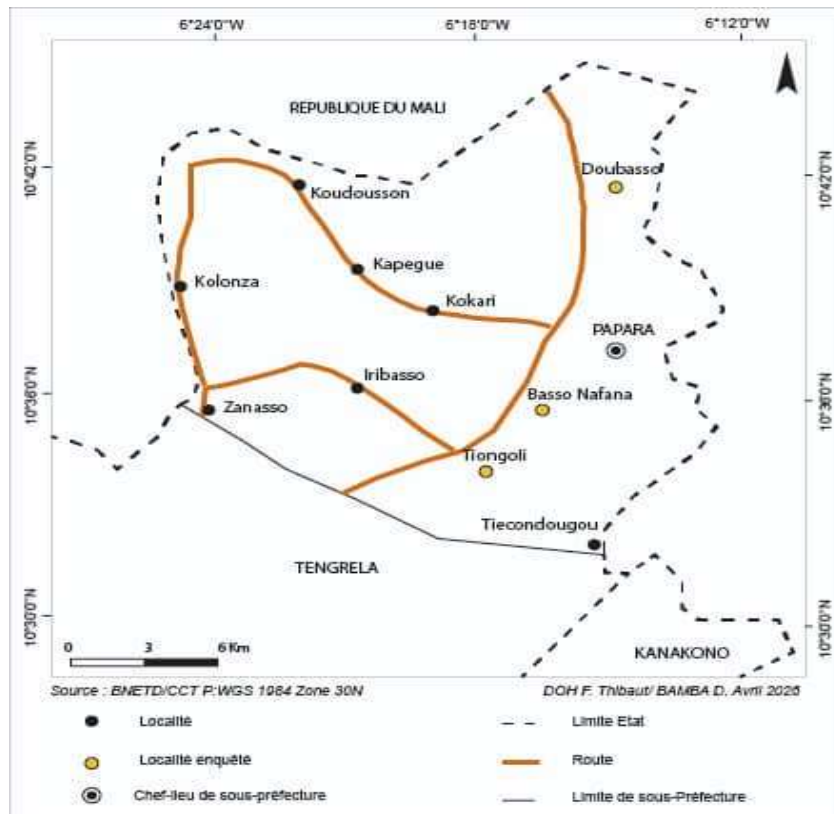


Figure 1: Présentation de la zone d'étude

1.2. Méthodes de collecte des données sur le terrain

1.2.1. Enquête par questionnaire

Cette méthode a permis de recueillir des informations auprès des exploitants miniers des différentes localités. Les enquêtes menées auprès de ces personnes ont révélé des informations sur les impacts négatifs de l'orpaillage illégal, notamment sur le plan socioéconomique. Les enquêtes ont en outre révélé les politiques mises en œuvre pour formaliser l'activité et renforcer la mise en place de l'extraction semi-mécanisée dans la sous-préfecture de Papara.

1.2.2. L'observation directe

L'observation est l'action d'examiner minutieusement les éléments matériels ou les aspects moraux et précis. Elle constitue l'une des premières étapes de la recherche, car elle offre la possibilité d'établir une connexion directe avec une réalité sociale. Plusieurs sites d'extraction minière artisanale ont été visités afin d'effectuer des observations directes sur le terrain. Cette approche a permis de parcourir et de mieux comprendre le site d'étude. Une grille d'observation a été élaborée pour recueillir des données. Elle repose sur plusieurs dimensions essentielles, à savoir l'organisation du travail, la sécurité des travailleurs et l'impact environnemental. En effet, L'observation porte sur l'utilisation des machines et la présence d'un encadrement structuré. Les indicateurs retenus concernent le port d'équipements de protection, l'application des consignes de sécurité et la fréquence des incidents. Quant à la grille, elle permet de noter les effets visibles tels que la déforestation, la pollution des cours d'eau et la gestion des déchets.

1.3. Méthode d'échantillonnage

La sous-préfecture de Papara compte 11 villages. Parmi eux, 7 pratiquent l'extraction minière artisanale, et 4 sont concernés par l'extraction semi-mécanisée. Il s'agit de Papara, Tiongoli, Doubasso et Basso. Dans la sous-préfecture, les sites diffèrent d'une zone à une autre en fonction de la superficie et de l'ampleur de l'activité. Pour l'administration du questionnaire, un échantillonnage probabiliste a été effectué. Dans cette méthode il existe plusieurs échantillons parmi lesquels figure la méthode stratifiée. Afin de constituer des strates homogènes, les personnes à enquêter ont été regroupées par affinités (les exploitants et les propriétaires terriens). À l'intérieur de chaque strate, un tirage aléatoire simple a été appliqué pour former un échantillon des effectifs de chaque catégorie d'acteurs de chacune des 4 localités d'enquête. Deux sites et trois personnes par catégorie d'exploitants ((5 catégories) ont été sélectionnés de façon aléatoire. Ce qui fait 30 personnes soit 120 pour les quatre localités. En ce qui concerne les propriétaires terriens, cinq ont été retenus par localité, soit 20 au total. Ainsi, à partir d'un choix aléatoire de 120 exploitants et 20 propriétaires terriens, l'échantillon final comprend 140 enquêtés (tableau 1). Les exploitants constituent la main-d'œuvre directe, la force agissante sur les sites. Ils sont plus nombreux dans les localités. Interroger 30 d'entre eux permet d'avoir une diversité de profils et de capter la réalité quotidienne de l'activité. Quant aux propriétaires terriens, ils sont moins nombreux. Le choix de 5 parmi eux par localité est un choix représentatif proche de l'exhaustivité à l'échelle de la sous-préfecture.

Localités	Acteurs	Nombre d'enquêtés
Papara	Propriétaires terriens	30
	Exploitants	5
Tiongoli	Propriétaires terriens	30
	Exploitants	5
Basso	Propriétaires terriens	30
	Exploitants	5
Doubasso	Propriétaires terriens	30
	Exploitants	5
Ensemble	-	140

Nos enquêtes, 2025

Tableau 1 : Répartition des enquêtés par localités dans la sous-préfecture de Papara

1.4. Outils de travail

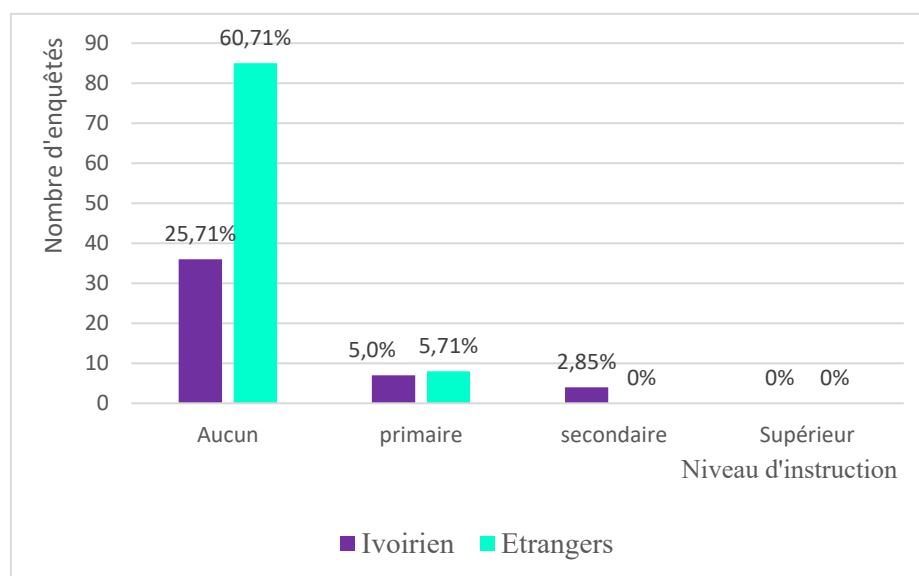
Pour l'analyse et le traitement des données, un traitement automatique des informations recueillies lors des investigations sur le terrain a été effectué. Le logiciel Kobotoolbox a permis d'élaborer le questionnaire, de collecter rapidement et facilement les données sur le terrain à l'aide d'un smartphone, puis de les analyser une fois l'enquête terminée. Il a également servi à enregistrer les coordonnées géographiques des différentes zones d'enquête, coordonnées qui ont été utiles à la réalisation des cartes. Le logiciel WORD a été utilisé pour la saisie du travail et la construction des tableaux. Quant au logiciel EXCEL, il a servi à analyser les données recueillies sur le terrain et à produire des graphiques. Pour la réalisation des cartes, le recours à des outils spécialisés en cartographie comme Arcgis 10.5 et Adobe Illustrator CC 2017 a été nécessaire. Les photographies ont été réalisées à l'aide de l'appareil photo de notre smartphone.

2. Résultats

2.1. Contexte socio-économique de mise en place de l'exploitation semi mécanisée

2.1.1. L'orpaillage illégal, une activité dominée par des non ivoiriens

Les résultats des enquêtes montrent que ce secteur est dominé par les étrangers (figure 5) parfois issus des endroits défavorisés avec un faible niveau d'instruction. Le niveau d'étude des exploitants a un impact dans l'orpaillage car un exploitant instruit, a la capacité de maîtriser les techniques d'extraction et de tenir compte des normes environnementales. Ces personnes sont majoritairement venues de la sous-région et sont motivées par la richesse du sous-sol. La figure 2 montre la répartition des orpailleurs en fonction du niveau d'instruction dans la sous-préfecture de Papara.



Source : nos enquêtes, 2025

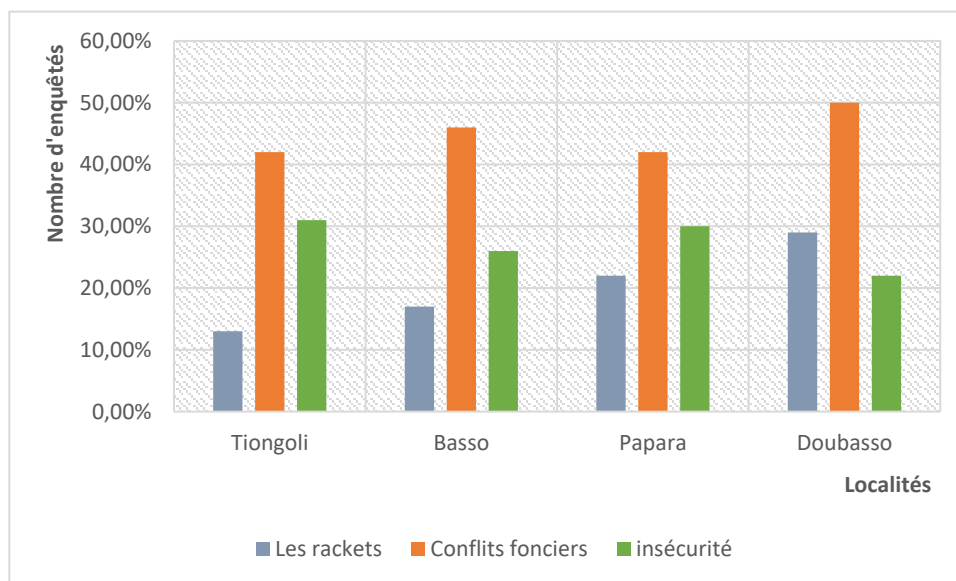
Figure 2: la répartition des orpailleurs en fonction du niveau d'instruction dans la sous-préfecture de Papara.

Cette figure montre que la majorité des orpailleurs de la sous-préfecture de Papara proviennent de pays voisins de la sous-région, notamment le Mali et le Burkina Faso. Cette présence s'explique par la proximité géographique et la richesse aurifère du sous-sol. Parmi ces étrangers, une proportion très élevée n'a aucun niveau d'instruction (60,71%), contre 25,71% chez les Ivoiriens. Le niveau primaire ne concerne que 5,71% des étrangers et 5% des ivoiriens, tandis que l'enseignement secondaire est représenté par 2,85% des ivoiriens et aucun étranger. Aucun des deux groupes n'atteint le niveau supérieur (0%). Ce faible niveau d'instruction constitue un véritable handicap pour la pratique de cette activité. En effet, ces personnes n'ont aucune connaissance sur les normes environnementales. Ce qui contribue à une forte dégradation des sols sans mettre en œuvre d'activités de restauration. De plus, elles ne perçoivent pas la dangerosité liée à l'utilisation de produits chimiques comme le mercure dans l'exploitation aurifère, ce qui accentue les risques pour l'environnement et la santé.

2.1.2. L'orpaillage clandestin, facteur de problèmes sociaux dans la sous-préfecture de Papara

L'orpaillage illégal est une activité en plein essor dans la sous-préfecture de Papara. Bien que cette activité génère des revenus immédiats, elle provoque en contrepartie une forte

désorganisation sociale, une exploitation excessive des écosystèmes locaux et une recrudescence des conflits communautaires autour de la terre (figure 3).



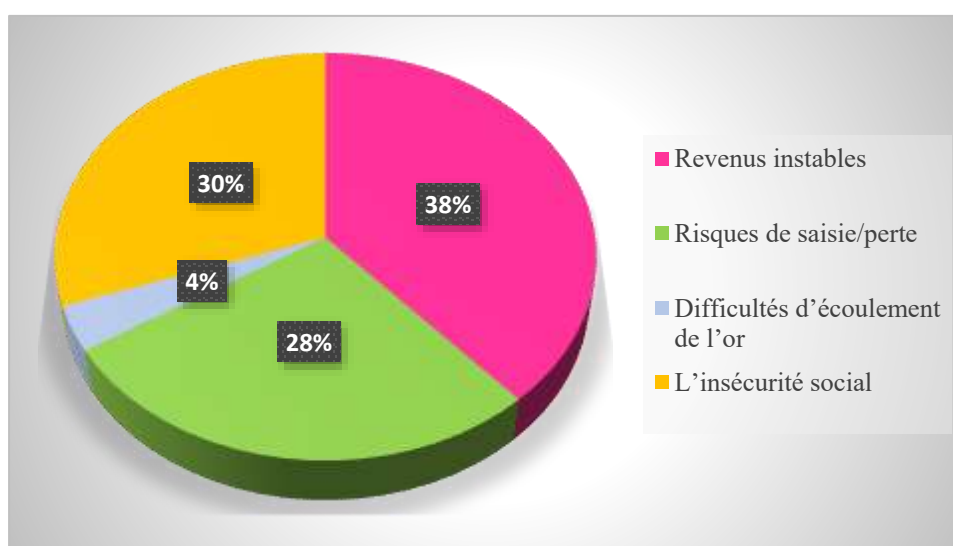
Source : nos enquêtes, 2025

Figure 3: les problèmes sociaux causés par l’orpaillage clandestin dans la sous-préfecture de Papara.

L’analyse du graphique montre que la pratique de l’orpaillage entraîne de graves problèmes sociaux dont l’intensité varie selon les localités. Les conflits fonciers dominent largement les préoccupations, atteignant un pic de 50 % à Doubasso et environ 46 % à Basso, contre 42 % à Tiongoli et Papara. En effet, Ces conflits fonciers débouchent parfois sur des affrontements entre les communautés. C’est le cas à Doubasso où le chef de terre a signifié un affrontement en raison du refus d’une partie de la communauté villageoise de l’introduction de cette activité dans leur terroir. À cela s’ajoute les conflits entre orpailleurs et propriétaires terriens. Ces tensions se manifestent par le non-respect des accords établies, notamment lorsque les orpailleurs dépassent parfois les limites qui leur sont initialement octroyées. Ils procèdent, dans certains cas, à des fouilles dans des champs sans l’autorisation préalable des propriétaires. Pour la résolution de ces conflits, une réunion est organisée sous l’arbre à palabres pour trouver un compromis financier ou décider d’un calendrier de libération des terres après l’exploitation. Parallèlement, l’insécurité est particulièrement ressentie à Tiongoli (31 %) et Papara (30 %). Malgré la présence des forces de l’ordre, les sites restent des zones de non-loi marquées par des vols et des agressions. Ce sentiment d’insécurité est plus modéré à Doubasso (22 %) et Basso (26 %). Enfin, le racket des forces de l’ordre est une réalité, surtout à Doubasso (29 %) et Papara (22 %). À l’entrée ou à la sortie du village, chaque voyageur sur un taxi moto doit payer une somme de 500 FCFA. Les migrants orpailleurs n’ayant pas de papier, payent une somme de 1000 FCFA.

2.1.3. L’orpaillage illégal, une activité précaire

L’orpaillage illégal désigne l’extraction artisanale d’or pratiquée sans autorisation administrative, en dehors du cadre légal et réglementaire défini par l’État et de façon anarchique. Même si elle génère des revenus substantiels pour les populations, il reste pénible et risqué du fait de son statut d’illégalité. Dans la sous-préfecture de Papara, les exploitants font face à de nombreuses difficultés dans l’exercice de leur activité (figure 4).



Source : nos enquêtes, 2025

Figure 4: Les difficultés rencontrées par les exploitants illégaux dans la sous-préfecture de Papara

L'analyse de ce graphique révèle que les orpailleurs clandestins de la sous-préfecture de Papara sont confrontés à des défis majeurs comme l'instabilité des revenus, qui concerne 38 % des répondants. Les risques de saisie ou de perte de matériel touchent quant à eux 28 % des acteurs du secteur. Ce dernier point souligne la pression constante exercée par les forces de l'ordre qui, par des opérations, procèdent à l'identification des sites illégaux, à l'interpellation des individus et à la destruction des installations. Ces interventions musclées entraînent la confiscation d'équipements tels que les motopompes, les détecteurs, les concasseurs ou les pelleteuses, obligeant les orpailleurs à rester sur le qui-vive et à migrer fréquemment pour préserver leurs outils de production. Par ailleurs, une minorité de 4 % évoque des difficultés liées à l'écoulement de l'or sur le marché. Enfin, l'insécurité sociale représente une difficulté significative pour 30 % d'entre eux, englobant notamment des conditions de travail précaires et l'exposition à des produits chimiques dangereux comme le mercure. Le mercure utilisé dans l'extraction provoque des effets graves comme les intoxications rapides des maladies chroniques et la pollution persistante des sols et cours d'eau à long terme.

2.1.4. L'orpaillage illégal, une activité aux revenus variables et instables

L'orpaillage illégal est une activité marquée par l'incertitude en raison de l'instabilité des revenus. Quoiqu'il existe un nombre important de sites dans la localité, l'extraction d'or n'est pas toujours fructueuse. Les gains sont repartis de façon inégale entre les différents acteurs (tableau 2).

Acteurs	Gains	Enquêtés	Pourcentage
Concasseurs, broyeurs, laveurs	Moins de 10 000 FCFA	76	54,28%
Dozo	10 000-15 000 FCFA	03	02,14%
Propriétaires terriens	15 000-20 000 FCFA	40	28,57%
Creuseurs de trous	20 000 et plus	21	15%
-	Total	140	100

Source : nos enquêtes, 2025

Tableau 2: les revenus journaliers des orpailleurs clandestins dans la sous-préfecture de Papara.

L'analyse de ce tableau montre que sur 140 enquêtés 86 estiment avoir des revenus journaliers de moins de 10 000 FCFA soit 54,28%. Ces personnes sont les concasseurs, les broyeurs, les laveurs et les transporteurs de sable du lieu d'extraction vers le lieu de lavage. Les concasseurs sont des personnes chargées de casser les roches contenant de l'or. Les broyeurs sont ceux qui prennent le relais après les concasseurs. Ils sont chargés de rendre les petits cailloux en poudre comme de la poudre de farine afin de rendre visible le minerai caché. Quant aux laveurs, ce sont des personnes chargées de laver la poudre obtenue auprès des broyeurs ou du sable obtenu sur le lieu d'extraction afin de séparer le minerai et le sable. Ces acteurs obtiennent des gains en fonction de la production journalière. Après ceux-ci, il y a les agents de sécurité communément appelé "dozo" qui assurent la surveillance des sites d'orpaillage. Leur rémunération journalière varie entre 10 000 FCFA et 15 000 FCFA soit 02,14%. De plus, nous avons d'autres acteurs comme les propriétaires terriens qui sont ceux qui octroient leurs parcelles de terre pour la pratique de l'activité. Ils ont des revenus qui oscillent entre 15 000 et 20 000 FCFA par jour selon nos enquêtes soit 28,57%. Ceux qui ont des revenus de plus de 20 000 FCFA sont au nombre de 21 soit 15%. Ce sont des creuseurs des trous sur les sites. Ce sont eux qui mènent des explorations et prennent des risques pour l'extraction du minerai. Ces différents exploitants varient en fonction de leur rôle dans la chaîne de production.

2.2. Contexte environnemental de mise en place de l'exploitation semi mécanisée

2.2.1. La dégradation des sols

La mise en service du secteur semi mécanisé dans l'extraction de l'or à Papara intervient dans un contexte de dégradation de l'environnement en lien avec les activités de l'orpaillage irrégulier. Dans cette aire géographique, l'orpaillage occupe de vastes étendues de terre (plus d'un hectare) qui à l'origine étaient occupées par les activités agricoles, les puits creusés avec des outils archaïques et délaissés à ciel ouvert rendent ces espaces inutilisables pour l'élevage et l'agriculture (photo 1.a et 2.b).



Photo 1.a : excavation causée par l'orpaillage illégal à Papara

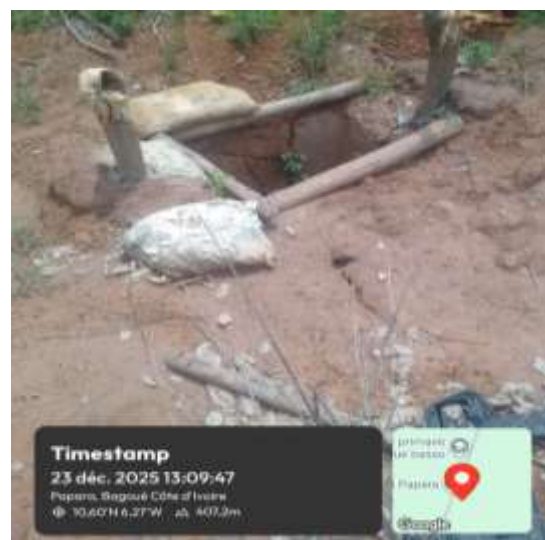


Photo 1.b : puits d'orpaillage illégal à Papara

Cliché Doh, 2025

Planche 1 : sols dégradés par les activités d'orpaillage clandestins abandonnés à Papara.

Sur la première photo, nous observons d’une part un sol totalement dénudé, bouleversé et dépouillé de sa couche arable fertile et d’autre part une importante cavité creusée par les orpailleurs pour suivre les veines aurifères. Contrairement à la grande excavation ouverte de la première photo, il s’agit ici d’un puits vertical exigu, creusé manuellement pour descendre en profondeur vers les filons aurifères. Ces sols nus sont exposés à l’érosion et perdent leur fertilité.

2.2.2. La pollution des eaux

L’orpaillage illégal constitue un véritable danger pour les ressources en eaux car il contribue à leur pollution.



Cliché DOH, 2026

Photo 2: Rivière polluée par l’orpaillage illégal à Doubasso

Dans les localités de la sous-préfecture de papara l’orpaillage illégale empoisonne durablement les cours d’eau par le rejet des produits chimiques et des sédiments qui transforment la couleur de l’eau. La photo 2 montre un cours d’eau pollué par l’orpaillage clandestin dans la localité de Doubasso. Ce qui démontre l’ampleur de cette activité dans la zone.



Cliché DOH, 2026

Photo 3: point d’eau provenant de la nappe phréatique issue du creusage à Doubasso

Pour les sites localisés loin des cours d’eau, les orpailleurs creusent et atteignent la nappe phréatique et à une longueur qui varie entre 12 et 15 mètres de profondeur. La photo 3 montre une motopompe qui sert à tirer de l’eau depuis les points d’eau jusqu’au site de lavage de minerais.



Les orpailleurs utilisent des motopompes pour tirer de l'eau jusqu'au lieu de lavage du minéral. Ces motopompes sur le site évacuent plusieurs litres d'eau par jour contribuant ainsi à diminuer le niveau de la nappe d'eau souterraine. La photo 4 montre une retenue d'eau créée lors du fonçage vers les horizons contenant le minéral. Ce point d'eau est utilisé pour les opérations de traitement sur le site.

Cliché DOH, 2026

Photo 4: motopompe permettant de tirer de l'eau à Doubasso

2.3. Contexte politique de mise en place de l'exploitation semi mécanisée

2.3.1. La mise en place des coopératives, levier de formalisation

Dans la sous-préfecture de Papara, il existe une coopérative minière dans chaque village. Ces coopératives fonctionnent de la même manière car elles bénéficient d'un encadrement institutionnel de l'Union européenne, du gouvernement ivoirien et de l'ONG Coginta. Elles ont vu le jour dans le cadre du processus de formalisation de l'orpaillage. Ainsi, le village de Basso abrite la coopérative des artisans miniers de Basso, tandis qu'à Papara, c'est la coopérative de Tiéborogo qui a été créée. La mise en service d'une coopérative est liée à un ensemble de conditions à remplir. Il est d'abord exigé un ensemble de documents à fournir à la direction des mines de Boundiali. Elles doivent s'acquitter d'une taxe annuelle de 600 000 FCFA pour l'exploitation semi industrielle et le paiement d'un impôt en fonction des revenus pour l'exploitation artisanale. Qu'elle soit de nature artisanale ou semi-industrielle, la superficie occupée ne doit pas dépasser 25 hectares. À ces conditions s'ajoute la restauration des sols et la limitation de l'exploitation à 15 mètres de profondeurs (code minier, article 67). Une fois ces conditions sont remplies, les coopératives sont habilitées à mener leurs activités. Par ailleurs, le renouvellement de l'autorisation d'exploitation se fait tous les deux ans après un contrôle de la direction des mines et le ministère de l'environnement afin de s'assurer que les normes sont respectées. La formalisation de l'orpaillage dans la sous-préfecture de Papara permet de plus en plus aux populations d'opter pour la semi mécanisation afin de maximiser le profit. C'est le cas de la mine semi industrielle de Doubasso.

2.3.2. Professionnalisation de l'artisanat minier à Papara : création de centre de formation

Dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage clandestin, une école de formation en mine dénommée CEFAM (centre de formation à artisanat minier) a été créée en 2023 dans la sous-préfecture Papara sous la coordination de l'ONG suisse COGINTA et a été financée par l'Union Européenne (photo 5.a et 5.b). Cette école a pour but de professionnaliser l'extraction minière artisanale afin de la rendre légale et durable, regrouper les exploitants miniers en coopératives formelles et favoriser le développement socioéconomique de la zone. Selon les responsables, l'école a été bâtie sur une superficie d'un hectare pour un coût de 115 millions de FCFA et comporte quatre salles de classe, cinq bureaux, deux ateliers, un préau et deux réfectoires. Elle dispose également de dortoirs de 32 places équipés, d'un terrain de sports et

d'une grande cour avec une autonomie en eau et en électricité. Elle propose des formations de trois mois sanctionnées par un certificat, avec hébergement et restauration entièrement pris en charge. Les enseignants formateurs de cette école sont proposés par la SODEMI en collaboration avec coginta. Ainsi, depuis sa création, elle a formé près de 180 élèves miniers permettant la formalisation de l'activité. Cette école est devenue un maillon essentiel dans le secteur minier artisanal de la zone de Papara car elle permet aux populations d'acquérir des compétences dans le secteur minier.



Cliché Doh, 2025

Planche 2 : centre de formation à l'artisanat minier de Papara

Sur la première photo, nous observons une affiche permettant d'identifier l'école. La seconde photo montre des salles de classe du centre de formation à l'artisanat minier. Cette école permet aux stagiaires d'avoir accès aux emplois après leur formation dans les mines industrielles ou semi industrielles ou se mettent en coopérative pour créer une entreprise minière. Ce centre forme également les membres issus des différentes coopératives d'une courte durée de 3 mois. Les formations dispensées par cette école ont contribué à transformer les perceptions des populations et à induire un véritable changement de comportement comme l'exprime le chef du village de Basso « *l'orpaillage là souvent, on gâte les choses c'est pas bon, l'école nous informe pour que on n'a qu'à arrêter de gâter la terre* ».

3. Discussion

3.1. Contexte socio-économique de mise en place de l'exploitation semi mécanisée

L'analyse des résultats met en évidence tout l'environnement qui a suscité la mise en place de la politique minière semi mécanisée. Sur le plan social, l'étude a montré que l'orpaillage illégal est à l'origine de nombreux problèmes sociaux. Badou K.A.X. et Atsé A.A.P. (2025, p86) sont parvenus à une étude similaire à Angovia, où cette activité a entraîné un flux de travailleuses de sexe venues notamment des pays voisins avec le risque de maladies sexuellement transmissibles que cela provoque.

Les orpailleurs de la sous-préfecture de Papara, sont confrontés à des difficultés dans l'exercice de leur activité les exposant ainsi à de nombreux risques. Dans le même sens de N'guessan

K.G., Assi K.J.L et Kra K.T. (2023, p303), soulignent qu'à Kintan, l'exposition à l'air libre de câbles électriques provoque des risques d'incendies et d'électrocutions mortelles. Ils relèvent également la présence de grand banditisme et l'insécurité généralisée. La présence de nombreux engins à deux roues (charrettes, motocyclettes) occasionne souvent des accidents qui peuvent dans certains cas causer des traumatismes irréversibles. Sur le plan agricole, l'orpaillage constitue un facteur majeur de réduction des espaces cultivables et représente une menace pour le devenir de l'agriculture.

À Papara, les exploitants, dans la recherche de profits rapides, creusent des fosses de manière désordonnée, sans considération pour les dégâts causés aux terres agricoles. Cette pratique rend les sols impropres à la culture. Cette analyse rejoint celle de N'guessan K.G., Assi K.J.L et Kra K.T. (2023, p146) qui montrent que les sites d'orpaillage dans la sous-préfecture de Bouaflé étaient autrefois des espaces destinés à la pratique d'activités agricoles. Aujourd'hui, les plantations de ces sites ont été détruites pour la mise en place de l'activité d'orpaillage.

Le danger pour l'agriculture réside dans le fait que l'orpaillage engendre de profonds trous qui empêchent de sitôt une reprise de l'activité agricole. Pour Affessi A.S., Koffi G.J.C. et Sangare M, (2016, p299) insiste sur le fait que les impacts de l'orpaillage sur le sol sont l'érosion, l'infertilité, la pollution par les déchets solides et liquides, la contamination par des substances nocives. Cette situation est plus perceptible au niveau de la production alimentaire et participe à la modification des habitudes alimentaires. Cette activité bien qu'elle entraîne de nombreuses pertes pour l'État, elle contribue fortement à la dynamique économique.

Par ailleurs, les richesses provenant de cette activité sont inégalement partagées entre les différents acteurs à Papara. Pour Kouame H. K., (2022, p230) les principaux bénéficiaires sont les promoteurs, dont les revenus proviennent essentiellement de la vente du métal. Ensuite, les propriétaires terriens ont également des gains considérables en lien avec la mise à disposition des terres. Les propriétaires de machines broyeuses leur versent un montant par machine. Enfin, les travailleurs, spécialement enfants, femmes et jeunes engrangent des gains journaliers issus de la main d'œuvre et du petit commerce sur les chantiers. Dans le même sens, Coginta (2021, p88) souligne que l'orpaillage illégal participe à l'essor de diverses activités économiques telles que le transport collectif, le commerce, l'électromécanique, la restauration, l'artisanat, etc. Les impacts économiques de l'orpaillage rejaillissent également sur le paysage des localités avec la construction de logements privés, hôtels, bars et maquis. L'État ivoirien dans le souci de formaliser le secteur a mis en place des règles valables sur toute l'étendue du territoire national.

3.2. Contexte politique de mise en place de l'exploitation semi mécanisée

Dans la sous-préfecture de papara, dans le cadre de la formalisation de l'orpaillage clandestin, une école de formation en mine est créée. Cette approche est soutenue par Ouattara O. et Kambire B. (2023, p208) qui mentionnent que dans le département de Boundiali, l'école de formation en mine constitue un frein à la prolifération des mines clandestines à travers la formation de la jeunesse ivoirienne intéressée par l'exploitation minière artisanale. Toutefois, l'efficacité de ces initiatives est nuancée par d'autres travaux. Zely B.W., Diarra A. et Kouadio E.N. (2025, p256), montrent que le projet des chantiers-écoles lancé en 2019 dans la région de la Nawa, notamment dans les sous-préfectures de Dapeoua et Loboville, n'a fonctionné qu'une seule année. Les jeunes formés, ne trouvant pas débouchés adaptés à leurs nouvelles compétences, ont été contraints de retourner à l'orpaillage illégal, faute de moyens d'intégration dans le secteur formel. Ce retour à l'illégalité souligne l'échec majeur des politiques de formation et d'insertion adoptées.

Conclusion

L'étude sur le contexte de l'avènement des exploitations aurifères semi mécanisées en côte d'ivoire : cas de la mine de papara avait pour objectif d'étudier, à travers les sites de Papara le contexte de mise en œuvre de cette politique minière. Pour mener à bien cette étude, nous avons adopté une méthodologie basée sur l'enquête par questionnaire auprès des exploitants et les propriétaires terriens, l'entretien avec les autorités villageoises notamment les chefs de villages et de terre et l'observation directe sur le terrain. Les outils utilisés pour la collecte des données ont été le logiciel kobocollect. Le logiciel Argis nous a été utile dans la réalisation des cartes. Les photographies ont été réalisées à l'aide de l'appareil photo de notre smartphone. Il convient de retenir que si la mise en place du secteur semi mécanisé s'inscrit dans le cadre général de la formalisation de l'exploitation artisanale voulu par l'État, à Papara de nombreux facteurs locaux ont incités les acteurs de l'orpaillage à s'approprier cette logique. Les populations ayant constaté les effets néfastes de cette activité sur l'environnement, la répartition inéquitable des revenus qui y sont issus vont s'appuyer sur les instruments légaux en l'occurrence la création des coopératives. Autant d'efforts pour rendre cette activité écologiquement responsable qui sera renforcé par la création d'une école de la petite mine dont le rôle est de former les populations et les coopératives au métier de l'exploitation de l'or. Notre hypothèse est donc confirmée au regard des résultats de notre recherche.

Références bibliographiques

- AFFESSI Adon Simon , KOFFI Gnamien Jean-Claude et SANGARÉ Sangaré Moussa, (2016), « impacts sociaux et environnementaux de l'orpaillage sur les populations de la region du bounkani (cote d'ivoire) », in *europaean scientific journal*, 12(26), pp 288-306.
- BADOU Kouassi Adjoumani Xavier, et ATSE Achi Amédée-Pierre. (2025). consequences sociales de l'orpaillage clandestin a papara et a angovia en côte d'ivoire. *international journal of humanities and social science invention*, 14(9), 81-90.
- CISSÉ Fode Bakary. (2019), *étude des impacts de l'exploitation artisanale de l'or en république de guinée (cas de la préfecture de siguiri)*, université du Québec à Montréal, 189p.
- COGINTA. (2021). *manuel de bonnes pratiques en matière de réhabilitation et de valorisation d'anciens sites*. génève: maison internationale de l'environnement 2, 120p.
- COGINTA. (2023). *étude qualitative spatio-socio-sécuritaire liée à l'orpaillage illégaldans le département de tengréla*. union européenne, 112p.
- DOUCOURÉ Bakary. (2014). Développement de l'orpaillage et mutations dans les villages aurifères du sud-est du Sénégal. *Afrique et développement*(2), 47 – 67.
- KOUAMÉ Hyacinthe Konan. (2022). la gouvernance de l'orpaillage clandestin dans les localités ivoiriennes frontalières du mali et du burkina faso. *echogéo*(62), 15.
- N'GUESSAN Kouassi Guillaume, ASSI Kopeh Jean-louis, et Kra Kouakou Toussaint. (2023). l'orpaillage clandestin : entre risques agroenvironnementaux et interet socioeconomique dans la sous-prefecture de bouafle. *revue scientifique des savanes*, 138-155.
- OUATTARA Oumar et KAMBIRÉ Bêbê. (2023). stratégies de lutte contre l'orpaillage illégal en côte d'ivoire : cas du département de boundiali . *geotrop*(2), 203-216.
- ROBIN Petit-Roulet, (2024). Concurrences et complémentarités entre agriculture et orpaillage en Guinée [En ligne sur HAL]. *Afrique contemporaine*, n° 277, p. 237-243.
- ZELY Bedel Wilfried, DIARRA Ali et KOUADIO Etelly Nassib (2025). Les facteurs de la diffusion spatiale de l'orpaillage illégal dans la Sous-préfecture de Dapeoua (sud-ouest de la Côte d'Ivoire). *DaloGéo, revue scientifique spécialisée en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé*(5), 244-262.